Vol. XXXVI   Saint-Boniface, Manitoba, 17 Avril 1907.   No. 23

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.50

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..........12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "
N. B.--Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377
Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à
LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

Seance militaire au College de Saint-Boniface

Les élèves du Collège, sous la direction de leur habile instructeur préparent activement une séance militaire pour la fête du R. P. G. Dugas, recteur, le 30 avril prochain. M. Burnam a montré déjà dans une séance précédente ce qu'il sait faire de ses jeunes cadets ; il nous montrera sans nul doute à quel point de perfection il peut les amener. La vie humaine est une milice, et le jeune homme ne peut donner sa mesure dans la vie qu'à l'aide des vertus militaires. La tenue distinguée, la maîtrise de soi, l'endurance ont tout à gagner de ces exercices Voilà pourquoi le collège, avec l'aide généreuse de bienfaiteurs et d'amis de la maison, a fait l'emplette de nouveaux costumes et de fourniments qui paraîtront pour la première fois à cette séance. La musique et la déclamation seront aussi de la partie ettout présage un beau succès pour nos jeunes amis.

MARY HALL

Mary Hall est une artiste de grande envergure. C'est peut-être le meilleur violoniste femme du monde entier. En Angleterre, elle n'a pas de rivaux.

Le *Walker* était rempli, lundi soir, et le public est revenu charmé de ce concert.

Il est question, pour Winnipeg, d'avoir un *May Festival*, où on nous donnerait de le grande musique classique. Espérons que les promoteurs du projet le mèneront à bon terme.

Nos Affaires Municipales

Procès-verbal de la neuvième séance du vingt-cinquième conseil de la ville de St-Boniface, tenue le lundi 8 avril 1907.

Etaient présents, son Honneur le Maire au fauteuil et Messieurs les Conseillers Metcalfe, Collin, Gauvin, Jean, Pelletier, Cusson et Marion.

Son Honneur le Maire informe le Conseil qu'il a eu ce matin même une entrevue avec M Bury, Surintendant de la Compagnie du C. P. R , au sujet de la station que la compagnie doit bâtir prochainement à St-Boniface, sur la branche d'Emerson. La compagnie a l'intention de construire cette station au coin de la rue Plinguet ; elle la construirait au coin de l'avenue Provencher à condition que la ville paie les frais de déplacement de la voie d'évitement (siding) savoir entre $ 1500.00 et $ 2000.00.

Proposé par le Conseiller Metcalfe, secondé par le Conseiller Gauvin que les comptes suivants soient payés : Collin Co $ 30.75, Alsip Brick Tile and Lumber Co $ 12.00, Allaire et Bleau, $ 3.25, et Elie Dupuis $ 8.60 Agréé.

Proposé par le conseiller Cusson, secondé par conseiller Marion que les comptes de Allaire et Bleau 11.40 et 19 50, et Winnipeg Electric Railway Co. $ 4. 50, 19 38, 4 67 et 9 51 soient payés Agréé.

Proposé par le Conseiller Pelletier secondé par le Conseiller Cusson que le rôle de paie No 16 soit payé. Agréé.

Proposé par le cons. Cusson secondé par le cons. Marion que la vacance demandée par A. Belemarre lui soit accordée, mais pour 15 jours seulement, et que le Secrétaire-Trésorier prévienne M. Prince de se procurer un remplaçant. Agréé.

Proposé par le cons. Marion secondé par le cons. Pelletier que les comptes de Cusson Lumber Co. $ 92.52, $ 160.75, $ 25.65, $ 170.26 soient référées au comité d'Eau et Eclairage. Agréé.

Proposé par le cons. Pelletier secondé par le cons. Gauvin que la réquisition de M. Joseph Turner soit référée au comité des Travaux publics Agréé.

Proposé par le cons. Collin secondé par le cons. Metcalfe que les comptes de Lafrance Tailoring Co. $ 14.00, Canadian Rubber Co. $ 47.50 et $ 30.00 et Ligori Gagné $ 17.80 soient payés. Agréé.

Proposé par le cons. Gauvin, secondé par le cons Metcalfe que les comptes de Collin Co. $ 2 40, J. B. Côté $ 68.59, Dallaire. Charette et Daoust, $ 37 09, Joseph Joyal $ 2.00, J. D. Clark et Co. $ 94 50, Cusson Lumber Co. $ 60 50 et 6.00 soient acceptés et payés. Agréé.

Proposé par le cons. Gauvin, secondé par le conseiller Collin que les communications et comptes suivants soient référés au comité des Finances, savoir. : communication de l'abbé Henri Bernard, Hitchings Paper Box Co, Bitulhic contracting Co. et comptes de Telegram Printing Co, Norwood Press, Le Manitoba et Bernier et Bernier. Agréé.

Proposé par le cons. Collin, secondé par le cons. Gauvin que les deux rapports de la Cour de Police soient référés au comité de Police et Feu Agréé.

Proposé par le cons. Marion, secondé par le cons Cusson que la requête de, MM. A. Adams et autres soit référée au comité de Santé et Lisence. Agréé

Proposé par le cons. Cusson, secondé par le cons. Pelletier que le rôle de paie No 15 $92.50, soit payé et que la lettre de l'Ingénieur de la ville concernant l'extraction de l'eau des puits soit référée au comité d'Eau et Eclairage et que le Secrétaire-Trésorier soit autorisé d'acheter douze pelles de 24 pouces de large pour le nettoyage des rues. Agréé.

Proposé par le cons. Pelletier, secondé par le conseiller Jean que que les comptes de Collin Co $ 1.35, L Laurendeau $ 37. 60, A. Landry $ 3.50, Allaire et Bleau $ 14 10, J. O. Delisle $ 12. 90, Cusson Lumber Co. $ 4.32 soient payés. Agréé.

Proposé par le cons. Marion, secondé par le cons. Cusson que le Sécrétaire-Trésorier soit autorisé d'écrire à la compagnie du C. P. R. leur demandant s'ils consentiraient à payer leur part de pavage pour les rues où leurs terrains sont situés. Agréé.

Proposé par le cons. Pelletier, secondé par le conseiller Jean que les communications de Barber Asphalt Paving Co., Ambro-Winder, J. O. Delisle, Sawyer Massey Co., Cadanian Pacific Railway, J. F. Prud'homme, F. W. Heubach, limited, soient référées au comité des Travaux Publics. Agrée

Proposé par le cons Cusson, secondé par le conseiller Marion qu'il soit répondu à MM. Laplante et Fournier qu'il n'est jamais venu à la connaissance de la Ville que MM. Dallaire, Charette et Daoust aient fait des travaux de plombage ou de connexion sans permission ou sans inspection. Agréé.

Propose par le cons. Cusson, secondé par le cons. Marion que le cons. Gauvin soit nommé Pro-Maire pour le deuxième trimestre de l'année courante. Agréé.

Proposé par le cons. Cusson, secondé par le cons. Marion que les Réglements Nos. 489 à 500 inclusivement subissent leur deuxième lecture. Agréé.

Le Conseil se forme alors en comité général pour étudier les dits règlements Nos. 489 à 400 inclusivement sous la présidence du cons. Cusson, et, après délibération le comité se lève et fait rapport par son président que les dits règlements ont été adoptés sans amendement et sur proposition du cons. Cusson secondé par le cons. Marion les dits règlements Nos. 489 à 500 inclusivement sont lus une troisième fois et passent sous leurs titres, après suspension des règles du Conseil. Agréé.

Proposé par le cons. Gauvin, secondé par le cons. Metcalfe que le Secrétaire-Trésorier reçoive instruction d'écrire aux autorités du C. P. R. que la ville n'est pas en position de payer la somme de $ 1500 00 demandée par la Compagnie pour changer la station de place. Agréé.

Proposé par le cons. Metcalfe, secondé par le cons. Collin que le Conseil s'ajourne au 15 courant. Agréé.

MENUS PROPOS

Au restaurant à vingt-deux sous.

Un monsieur se fait servir un un plat de purée de pommes de terre dans lequel se trouvait un bouton de culotte.

Courroucé, il montre sa trouvaille au garçon, qui lui répond tranquillement :

—C'est peu, j'en conviens ; mais pour vingt-deux sous, il ne fallait pas vous attendre à trouver le pantalon avec

—Il est vaguement question pour l'Union Ste Cécile d'occuper prochainement les salles de l'Académie Provencher.

Le Manitoba.

Mercredi, 17 Avril 1907

Coups de Plume

Nos cultivateurs se mettront à leurs semailles d'ici à quelques jours. Si le froid du printemps a été désagréable, il a eu, du moins, cet avantage de prévenir l'inondation de nos prairies si abondamment chargées de neige. Le sol est bien préparé pour recevoir le blé; dans tout l'Ouest canadien, le fermier se penchera avec ardeur sur les sillons.

Que de grain on mettra ainsi en terre ! Que de promesses d'abondance !

Les fertiles plaines qui de tout côtés s'étendent dans un horizon sans bornes nous disent bien éloquemment que l'agriculture est ici la source des richesses. Il n'y a pas un pays au monde où cette vérité soit plus manifeste. Elle n'est d'ailleurs pas contestée Et la plupart des industries qui s'établissent au milieu de nous se rattachent à l'agriculture par quelque côté, sinon par leur base.

Les grands intérêts matériels des provinces de l'Ouest se concentrent dans le développement éclairé, graduel et constant de nos ressources agricoles.

La fécondité du terrain invite le colon à lui soutirer ces riches moissons, plus moralisatrices et plus joyeusement satisfaisantes que les gains aléatoires de ceux qui se réclament exclusivement de leur titre d'hommes d'affaires.

Oh ! la belle et saine occupation que le soin de la terre. Que de paix quand il le veut, dans la demeure du fermier.

Nous pensons immédiatement à cette phrase d'un écrivain :

"Il n'y a pas de code de législation ou de morale, la religion exceptée, qui contienne autant de moralisation qu'un champ qu'on possède et qu'on cultive".

***

Comme écho des récents exercices religieux tenus à la Cathédrales, nous reproduisons le paragraphe suivant des dernières "Cloches de St-Boniface" :

"Les retraites pascales ont été suivies cette année, avec une fidélité et une régularité qui ont prouvé combien la population de la ville archiépiscopale était sûrement chrétienne.

Aussi, le distingué et éloquent prédicateur de ce carême, le R. P Billiau, Rédemptoriste, a-t-il été très satisfait de la foule d'hommes, de femmes, de jeunes gens et de jeunes filles qui se sont empressés de venir entendre la parole de Dieu, qu'il leur apportait avec un cœur rempli de l'unique désir de faire aimer toujours davantage Notre Saint Rédempteur".

***

Le "*Free Press*" commence à refroidir un peu de son ardeur à dénoncer nos autorités religieuses. Il ne publie plus que deux ou trois articles par semaines sur le sujet ! Celui de ce matin par exemple!

Nous l'avons dit déjà, il y a probablement au "*Free Press*" des compatriotes qui cachent leur personnalité derrière l'impersonnalité du grand journal anglais.

Il n'y a que des Canadiens-français capables de dénaturer aussi stupidement les paroles de nos évêques et de nos prêtres et pour rapporter aussi incorrectement les anciennes luttes du clergé contre le libéralisme canadien.

A eux seuls, les Anglais n'auraient pas cette perfide tenacité de mémoire, et, nous le disons un peu à leur honneur, cette volontaire canaillerie de travestissement.

Le "*Free Press*" ne gagne rien, les élections récentes ont pu l'en convaincre, à se servir de pareils individus pour se renseigner sur la mentalité canadienne-française.

Il est malheureux que nous ne puissions garder pour nous ces exemplaires plutôt tristes de notre nationalité !

***

LE PROCES THAW : Le jury n'a pu s'accorder sur un verdict, et le meurtrier de Stanford White devra subir un nouveau procès. Sept jurés se sont prononcés pour la culpabilité de l'accusé ; les cinq autres réclamaient l'acquittement. Ce procès gigantesque, suite d'une tragédie épouvantable dans laquelle Harry Thaw prétend avoir voulu venger la séduction de sa femme, restera tristement célèbre aux Etats-Unis.

Ce jeune millionnaire homicide et sa femme, Evelyn Nesbit, ont accaparé l'attention du monde civilisé : la presse américaine a l'incontestable talent de jeter bien en lumière, sur l'écran du monde, les scandales les plus révoltants.

On peut se faire, et on se fait de pénibles réflexions, quand on lit les péripéties de ce drame commencé par un coup de pistolet et continué ensuite par une formidable plaidoirie de palais.

Si l'accusé n'était pas millionnaire, aurait-on fait cette réclame autour de son nom ? Aurait-on imaginé cette défense colossale, cette loi *non écrite* qui excuse le criminel en certaines circonstances ; aurait-on inventé cette *dementia americana* dont les oracles de la médecine ont donné l'analyse approfondie ?

Et tout ce procès, dont les détails sont navrants, va recommencer, douloureux pour les personnages en cause, absorbant pour la justice, malsain pour les foules.

La presse de New-York s'est surpassée à soulever les pires appétits de sa clientèle.

***

Important débat le 9 avril, à la Chambre des Communes. M. Armand Lavergne, député de Montmagny, appuyé par M. Bourassa, a blamé la politique d'immigration du gouvernement ; ces députés dénoncent surtout le système des primes.

MM. Bourassa et Lavergne voudraient que l'on fit des efforts plus considérables pour attirer au Canada l'émigration française La question est assurément délicate et elle ne saurait être abordée avec trop de circonspection.

M. Oliver, ministre de l'Intérieur, a répondu que le Canada est une colonie britannique et que les efforts du gouvernement doivent tendre à attirer, de préférence, l'immigration britanique.

Cependant, ne recevons-nous pas de nombreux Scandinaves, Russes, Galiciens et Doukhobors qui n'ont rien de britannique ?

Le Canal de la Baie Georgienne

On sait qu'il est depuis longtemps question de canaliser, pour fins de navigation, la Baie Georgienne. Un comité chargé de faire une enquête sur la possibilité d'accomplir ce gigantesque travail a préparé un rapport qu'il soumettra sous peu au Parlement fédéral.

Ce canal ouvrirait une voie nouvelle, en pays canadien, pour le transport de nos produits de l'Ouest, lesquels sont actuellement forcés de prendre la route américaine. A titre de représentant de l'Ouest, l'on. sénateur Bernier a demandé au gouvernement, à la séance du 8 avril, la production du rapport en question L'honorable monsieur Bernier a accompagné sa requête des remarques suivantes :

"Je ne désire pas parler bien longtemps ; à cette période de la session, les longs discours sont peut-être inappropos. J'irai donc immédiatement au but en quelques brèves paroles. On craint, en certains milieux, que les produits de l'Ouest, au lieu d'être transportés en territoire canadiens, ne prennent la route américaine. Je puis vous assurer, honorables messieurs du Sénat, que l'Ouest est aussi canadien de sentiments que les autres parties du Dominion ; mais l'homme d'affaires de l'Ouest a aussi conscience de ses besoins commerciaux. Nous désirons nous servir des routes canadiennes ; pourtant notre grain, accumulé par monceaux partout sur le parcours de nos chemins de fer, nous force à trouver, coûte que coûte, d'autres moyens de transport. Pratiquement le colon doit peiner au moins deux ans sur sa terre avant d'en tirer bénéfice immédiat. On ne peut sûrement reprocher à nos cultivateurs de chercher à disposer de leurs produits et à améliorer leur situation. Nous désirons conserver notre commerce au Canada, mais le Canada doit venir en aide à nos cultivateurs et à notre commerce en général. Les chemins de fer, sans les canaux, ne peuvent nous apporter le secours nécessaire. On améliore dans le moment les chemins de fer existants ; on en construit et on en construira d'autres. Le trafic se développe de façon telle que tous ces chemins de fer, une fois terminés, ne pourront suffire aux besoins du commerce ordinaire. Il nous faut des routes nouvelle— des débouchés nouveaux. Il y a quelques jours, des membres de cette honorable Chambre ont lu ici des documents qui indiquent une grande congestion du trafic dans l'Ouest. Dans de telles circonstances, la construction du canal de la Baie Georgienne nous parait une nécessité absolue. On parle de ce projet depuis de longues années. Le pays a craint, semble-t-il, d'entreprendre ce gigantesque travail. Mais maintenant toute hésitation devrait cesser. Le commerce réclame une assistance immédiate.

Le développement de nos industries agricoles et la prospérité de notre commerce demandant la mise à exécution de cette entreprise. Ce devrait être, dans mon humble avis, une œuvre du gouvernement, car cette route aurait aussi une grande importance à un autre point de vue: ce serait une route stratégique importante. Le pays devrait s'occuper sans aucun retard de cette canalisation. Le gouvernement a fait faire récemment par de ingénieurs compétents une inspection du canal proposé ; ces ingénieurs ont préparé un rapport. Nous demandons à voir ce rapport, sans délai, de manière à ce que le parlement soit mis sur l'heure en possession de toutes les données, et puisse être en mesure d'examiner pertinemment tous les côtés de cette question. A la session pro haine, je me propose de faire des efforts pour engager le gouvernement à construire ce canal ; dès cette année je me contente de demander la production du rapport des ingénieurs."

En réponse, l'hon. M. Scott, le secrétaire d'Etat s'est prononcé en faveur du projet, le rapport demandé par M. Bernier ne pourra malheureusement a dit M. Scott, être soumis aux Chambres à cette session, mais il sera publié pendant la vacance, de sorte que les membres du Parlement pourront l'étudier

Le Telephone dans l'Alberta

Au dernier déjeuner du Canadian Club de Calgary, l'hon. M. W. H. Cushing, ministre des Travaux Publics, a parlé du système téléphonique de l'Aberta. Notre programme, dit-il, est d'acquérir ou de construire un réseau téléphonique provincial dont nous assumerons le contrôle ; nous donnerons aux villes et villages le pouvoir d'administrer le service téléphonique local ; s'ils le préfèrent le gouvernement se chargera de l'administration de ce service ; enfin nous entendons donner un service téléphonique aux districts ruraux.

Ceci est une reproduction assez exacte de la politique adoptée ici par le gouvernement Roblin.

LA CATASTROPHE DE CHAPLEAU

Cette catastrophe, arrivée jeudi dernier, à Chapleau, Ontario, est peut-être la plus terrible de toutes celles qui sont relatées dans les anales du C. P. R. Neuf personnes tuées, une quarantaine de blessés, tel est le bilan de ce déraillement. Ce train était rempli de travailleurs; pour ajouter à l'horreur, le feu a jailli des ruines du train et a tout détruit.

Les Philippines

Au trésor américain, les îles Philippines sont un fardeau de plus en plus lourd, et à l'orgueil américain, une menace de plus en plus grande. Elles ont été payées $20,000,000 à l'Espagne et depuis leur acquisition, elles ont coûté davantage. Les insurrections et la fièvre y font périr plus de victimes que ne sont morts d'hommes durant la guerre hispano-rméricaine. Leur voisinage avec le Japon est une menace perpétuelle pour l'intégrite du territoire américain. Et leur possession par les Américains est un démenti constant aux principes de la politique américaine, établis à l'époque de l'Indépendance, que tous les hommes sont libres, égaux, ayant les mêmes droits de participer aux franchises de l'Union. On sait, en effet, que les Philippinos, qui paient au trésor américain la taxe de l'impôt, n'ont pas le droit de vote.

FEMINISME

Le féminisme fait des progrès un peu partout, particulierement dans les pays saxons. L'Angleterre et les Etats-Unis out leurs féministes, leurs suffragettes. Le féminisme en France est moins tapageur. On y enseigne bien aux jeunes filles le moyen de vivre et de se subvenir par elles-mêmes, le cas échéant, dans la société qui réservait, autrefois, les positions lucatives aux hommes. Il y a bien aussi, chez les femmes, le désir de se faire une position indépendante, en concurrence avec les hommes. Cependant, la délicatesse française a fait une occupation compatible avec son sexe et ses aptitudes. Cette accupation est toujours en rapport avec l'instinct, le caractère féminin. Est-elle dans le commerce, l'industrie, les professions, elle se spécialise et se limite aux choses féminines ou de l'enfance. La femme arrive alors comme une acquisition, non comme une concurrente. Son introduction est gage de progrès non de décadence Ailleurs la femme veut déplacer l'homme dans les positions purement masculines. Elle fait un grand tapage pour voter, pérorer sur les hustings, conduire le parlement, dominer la politique. Le féminisme français est un progrès ; le féminisme saxon est une menace. *Echange.*

Sans Precedent

Aux premières élections générales de la Saskatchewan, il y a environ un an et demie, deux candidats briguaient les suffrages dans le comté de Prince-Albert, M. J S. Donalson, conservateur, et le Dr Tyerman, libéral. Les sous-officiers rapporteurs chargés de recevoir les votes dans la partie extrême-nord de la division se contentèrent de remplir les boîtes de bulletins de vote en faveur du Dr. Tyerman. Le candidat conservateur obtint la majorité dans le reste de la division mais ce résultat du vote fit pencher la balance du côté du candidat ministériel qui fut déclaré élu par 150 voix

Lorsque la supercherie dont nous parlons fut découverte, les sous-officiers-rapporteurs coupables prétendirent qu'ils ne purent se rendre en temps voulu aux endroits désignés pour y tenir des polls. Ils procédèrent alors à l'opération à laquelle nous faisont allusion plus haut.

On se rappelle l'émoi que causa cette découverte scandaleuse dans les nouvelles provinces de l'Ouest. Le sous-officiers Sinclair et ses compagnons furent traduits devant les tribunaux, mais libérés sur une technicalité légale. L'élection de Prince-Albert et plusieurs autres furent contestées, mais les cours de justice refusèrent d'intervenir, sous prétexte que la loi des élections contestées n'était pas en vigueur dans la nouvelle province de la Saskatchewan. Entre temps le Dr Tyerman, comprenant la position fausse dans laquelle les sous-officiers trop zélés l'avaient placés, remit son mandat. Une nouvelle élection était imminente.

Comme dernière ressource, l'hon. M. Haultain conseille à M. Donaldson de s'adresser a la législature et de réclamer le siège de Prince-Albert. La requête de M. Donaldson fut soumise au comité des Privilèges et élections. De nombreux témoins jurèrent que le nombre des électeurs "bona fide", dans le territoire où il n'y a pas eu de polls, n'était pas suffisant pour changer la majorité que M. Donaldson avait obtenue dans le reste du comté

En face de cette preuve, le procureur-général de la Saskatchewan, M. Lamont, avisa le comité de déclarer le candidat conservateur élu et de transmettre son rapport à la chambre. La législature, à l'unanimité, vient de nommer M. Donaldson député de Prince-Albert.

C'est la première fois, croyons-nous, qu'un cas semblable se produit depuis l'établissement de la Confédération canadienne

Les journaux de l'Ouest, approuvent fortement la conduite de la législature de la Saskatchewan. Les fraudes commises au détriment du candidat de M. Haultein ont été si grossières et si graves que le gouvernement Scott ne pouvait décemment lui causer de nouveaux ennuis, s'exempter de reconnaître le droit que M. Donaldson avait à son mandat de député. L'opinion publique s'était d'ailleurs montrée favorable à une déterminaton du genre de celle qui vient d'être prise et qui met fin à ce fâcheux épisode des premières élections de la Saskatchewan.

M. Loubet et Edouard VII

On dit dans certains cercles, à Paris, que M. Loubet, l'ex-président de la république française, est en proie à une profonde mélancolie. Se confiant à un intime, récemment, il se plaignit que les ministres, les journalistes et ses connaissances l'avaient oublié et l'avaient négligé depuis qu'il avait abandonné la présidence.

"Une seule consolation m'est restée", ajouta-t-il, un seul ami du Président Loubet n'a pas oublié le citoyen Loubet Il est venu me rendre visite dernièrement et nous avons longuement conversé ensemble. Le voici" ; et M. Loubet indique du doigt, sur un manteau de cheminée, une photographie du roi Edouard VII.

DECES

M Alexandre Couture, fils de Mde Vve Georges Couture, avenue Provencher, est décédé hier à l'âge de 25 ans. M. Couture est mort à peu près subitement, ayant été pris de maladie seulement dans la journée de mardi.

Les funérailles auront lieu vendredi à neuf heures; nous offrons à madame Couture et à la famille nos sincères condoléances.

Les journaux de l'Est nous annoncent le décès de Mathilde de Haerne, épouse de monsieur Alfred Prendergast, de Montréal. Madame Prendergast est décédée le 10 du courant, à l'âge de 22 ans. Nous offrons à monsieur Prendergast, un de nos anciens amis de Saint-Boniface, l'expression de notre vive sympathie.

Le duc d'Orleans explorateur

IL DESIRE DECOUVRIR DES ILES DANS LES REGIONS DES MERS POLAIRES.

NEW-YORK, 9.— D'après le "New-York Times", le Duc d'Orléans partirait le premier juin prochain, de Bergen, pour son premier voyage d'explorations scientifiques, dans les régions de la mer polaire.

Le Duc s,embarquera sur le vaisseau "La Belgica" sur lequel le capitaine Gerlache a visité les régions polaires il y a cinq ans.

"Mon but, a dit le Duc, est d'étudier la topographie du lit de l'océan et la faune dans les hautes latitudes et aussi, si possible, de découvrir une île, que j'ai raison de croire située au nord-ouest de la mer de Kara.

Je pense être absent cinq mois mais mon vaisseau aura des provisions pour deux ans, afin de parer à toute évantualité et pouvoir prolonger mon voyage si c'est nécessaire."

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Maison à louer, s'adresser à M. Elie Gauthier.

—A vendre, lot avec grande maison, rue Langevin, s'adresser au bureau du journal "le Manitoba".

A louer, 5 acres de terrain, aussi un acre et un tiers à 3 milles de la la ville. S'adresser à A. Gauvin.

—Les dames de la paroisse préparent en ce moment de la musique pour les exercices du mois de Marie à la Cathédrale.

—Femme belge connaissant l'anglais demande journées, laver ou nettoyer. S'adresser au No. 56 rue Notre-Dame, Saint-Boniface.

—Les Révérendes Sœurs Grises, de St-Boniface, ont décidé d'ouvrir deux hôpitaux nouveaux, l'un à Saskatoon et l'autre à Régina.

—On demande immédiatement de bonnes couturières, aussi une apprentie. S'adresser à Lafrance Tailoring C°, N° 42, Avenue Provencher, St-Boniface.

—Un jeune ménage demande un logement confortable dans le centre de cette ville. S'adresser à R. M. Le Manitoba, St-Boniface, en spécifiant le prix et le nombre de chambres.

—On annonce de grande courses de chevaux, à Winnipeg, au mois de juin. La grande attraction sera le *Broncho*, la jument fameuse appartenant à M. E. J. Rochon, de Winnnipeg.

—Port Arthur.— L'ouverture de la navigation sur les lacs va être, cette année, plus tardive que jamais. Hier encore la glaglace était aussi solide qu'en hiver et le soleil ne produit pas d'effet visible.

—Les mineurs de Coleman, près de Calgary, se sont mis en grève, lundi. L'Etat devra contrôler, dans une certaine mesure les mines de charbon. Autrement le public courra des dangers de plus en plus grands.

—Le temps prend beaucoup de précautions avant de se mettre définitivement au beau! Nous allons passer sans transition de l'hiver à l'été Les semailles vont commencer incessamment. Il est heureux qu'on ait beaucoup labouré l'automne dernier.

—Entre samedi et dimanche, pas moins de 6.000 immigrants ont quitté Montréal pour l'Ouest Ce sont surtout des Anglais débarqués à Halifax et St-Jean, depuis quelques jours. Il y a en ce moment 4.800 immigrants qui sont sur mer, en route pour le Canada, soit environ 10 800 dans une semaine.

—M. Siméon Dussault est à se construire une jolie maison, sur la rue St-Jean-Baptiste

On annonce la mort de M. J. Taillsen, belge d'origine, décédé à l'hôpital, vendredi, à l'âge de 32 ans

—Assemblées annuelles des actionnaires du Club Cortier, vendredi soir le 19 courant, aux salles du Club.

—M. J. A. M. de la Giclais, avenue Ste-Marie, est revenu d'un voyage en Europe. M. de la Giclais est enchanté de cette excursion d'outre-mer.

—A vendre—deux chevaux de fous, 1000 lbs, garantis en tous ori nts. Pour plus amples inpiomations. S'adresser à L. Vigéureux, Ste Anne des Chênes.

—M. Clovis E. Bourque, commis voyageur de St-Jean, Nouveau-Brunswick, frère de Mlle Eugénie Bourque de cette ville, est à l'hôtel Mondor, depuis quelques jours.

—La Young church, de Winnipeg, vient de faire l'acquisition d'un orgue splendide fabriqué chez MM. Casavant et Frères, de St-Hycinthe, P. Q. MM. Casavant sont les plus grands fabricants d'orgues au Canada.

—La spéculation s'est portée pesamment sur Norwood, la semaine dernière. Aussitôt que la construction d'un pont nouveau sera décidé sur la rivière Rouge, aussi on peut s'attendre à une saute des prix dans cette partie ci de Saint-Boniface.

—La banque Impériale est à se construire à Winnipeg, un édifice qui rivalisera en beauté avec n'importe quelle autre bâtisse du même genre. Ce nouveau temple de l'argent aura une belle colonnade. Les colonnes sont toujours imposantes dans l'architecture; et depuis plusieurs années, on a le bon goût de les employer à Winnipeg.

—Le gouvernement fédéral vient d'acheter un gros troupeau de buffalos, 350 têtes, au Montana. Ces buffalos seront envoyés au Nord-Ouest en mai prochain. On les mettra d'abord a "Elk Park", à l'Est d'Edmonton; plus tard ce magnifique troupeau sera placé dans le nouveau parc National en voie d'établissement dans les Montagnes Rocheuses, quelque part sur la route du Grand Tronc Pacifique.

Ville de St. Boniface

CONSTRUCTION DE TROTTOIRS

Avis est donné que le Conseil de la Ville de Saint-Boniface a décidé de faire comme amélioration locale l'ouvrage ci-après mentionné, à moins qu'il n'en soit empêché par la réception d'une pétition, telle que ci-après mentionnée; savoir.

Trottoir granolithique de six pieds de largeur, sur le côté nord de la rue Cathédrale, de la rue Aulneau à l'avenue Tache, la Ville assumant un tiers du coût total estimé à $1495.00.

La Ville émettra des débentures d'améliorations locales jusqu'à un montant suffisant pour se procurer une somme d'argent égale au coût respectif des dits travaux qui seront faits, et cotisera et prélèvera annuellement des taxes de frontière (frontage rates) égales et uniformes, sur les propriétés ayant front sur le côté nord de la dite rue sur laquelle seront faits les dits travaux jusqu'à un montant suffisant pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre les dites débentures en vingt années, l'intérêt devant être calculé à quatre pour cent par an tant sur la dette créée que sur les placements du fonds d'amortissement.

Et à moins que dans un mois à compter de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces ouvrages et des cotisations requises pour en payer le coût, la dite ville de Saint-Boniface pourra, sans autre avis, procéder à faire exécuter le dit ouvrage et à prélever les taxes spéciales de frontière (frontage Rates), comme dit ci-dessus.

Saint-Boniface, le 16 avril, 1907.

(Par ordre) J. B. COTE,
Secrétaire-Trésorier.

MUNICIPALITE DE MONTCALM

AVIS

Avis est par les présentes donné aux contribuables de la dite Municipalité, que le Rôle d'évaluation en force pour l'année 1906 a été adopté pour l'année 1907.

Que le Conseil siègera en Cour de Révision mardi le 7ième jour de Mai 1907 à la Salle Municipale à Letellier à 10 hrs A.M.

Que tous ceux qui auront des plaintes à formuler contre le dit Rôle devront transmettre les dites plaintes écrites au Secrétaire-Trésorier soussigné à son Bureau à St. Jean-Baptiste le ou avant le 17ième jour d'Avril 1907.

Donné à St Jean-Baptiste sous ma signature ce 15ième jour de Mars 1907.

JOSEPH BARIL,
Secrétaire-Trésorier.

Au sein d'une commission parlementaire.

Dans le feu de la discussion, un de nos blocards des plus connus et aussi des plus myopes laisse tomber son binocle dont les deux verres se brisent en mille morceaux...Alors navré:

—Voilà qui va joliment changer ma manière de voir!... se lamente-t-il.

Vous m'avez sauvée de la terrible Maladie qui me paralysait les Membres

PENDANT SIX MOIS J'AI DU FAIRE MES LAVAGES A GENOUX. TROIS MEDECINS M'AVAIENT SOIGNEE SANS ME GUÉRIR

Grâce aux Pilules Rouges, je suis guérie et je fais tout mon ouvrage sans difficulté.

Il n'y a pas pour une femme habituée à la vie active, accoutumée à travailler aux soins de son ménage, de sa maison, de ses enfants, de torture plus cruelle que d'être condamnée à l'inactivité, que de ne pouvoir plus bouger.

Lorsqu'une jeune femme sent ses jointures enfler, ses pieds se glacer, ses articulations se nouer et se refuser à tout service, quelle n'est pas sa frayeur, quelle n'est pas son angoisse!

Pourtant, c'est ce que nous voyons chaque jour. Combien n'en connaissons-nous pas dans notre entourage de ces malheureuses personnes qui sont invalides dès le jeune âge, qui restent clouées sur leur chaise, incapables de se mouvoir, invalides du travail, invalides du devoir.

Pour quelques-unes ce sont les rhumatismes qui les accablent, pour d'autres c'est la faiblesse, dans tous les cas, ce sont des vices du sang.

Car, ne l'oublions pas, le sang est la graisse, l'huile miraculeuse qui fait fonctionner toute la machine humaine.

Il n'y a pas besoin d'être médecin pour connaitre à fond le procédé intime d'où dérivent le rhumatisme et ses maladies voisines, la goutte, toutes les douleurs en un mot.

Elles proviennent d'un défaut d'alimentation intérieure; notre corps ne se nourrit pas par la bouche, mais par la métamorphose des aliments dans l'organisme. On peut très bien digérer et pourtant le corps peut se mal nourrir!

Ceci arrive quand les phénomènes intérieurs ne s'accomplissent pas régulièrement.

Alors les produits nuisibles, provenant de ce que nous mangeons, au lieu de s'éliminer, c'est-à-dire, au lieu d'être rejetés en dehors du corps par les différentes méthodes que l'on connait: sueurs, urine, selles, se concentrent dans quelques coins du système, se logent dans les articulations, sous les muscles et empêchent les mouvements de s'opérer, les membres d'agir.

C'est de là que proviennent les douleurs, les faiblesses, les inflammations, tout ce cortège de maux qui arrêtent les plus vigoureux, qui empêchent de travailler les pauvres femmes dont le système est ainsi affecté.

Par conséquent, c'est au mal interne qu'il faut s'attaquer immédiatement. Il y a dans l'organisme, un corps étranger qu'il faut faire disparaitre, qu'il faut évacuer, qu'il faut détruire.

Quel agent peut-être plus puissant à cette fin que le sang, le sang qui est la base du système, le sang qui peut tout.

Mais pour qu'il ait la force d'accomplir cette œuvre, il faut un sang fort, propre, sain, vigoureux, renforcé.

Comment pourrait-on lui donner ces qualités mieux qu'en prenant les Pilules Rouges, le remède régénérateur par excellence du sang, le purificateur sans égal.

MADAME THEOPHILE BERNIER, Cap St-Ignace, Qué.

Les Pilules Rouges donnent au sang l'activité et la vigueur qu'il faut pour dissoudre cet acide urique d'où vient tout le mal et elles fournissent aux organes l'énergie nécessaire pour l'expulser.

Aussi, conseillons-nous aux femmes qui travaillent, aux femmes actives, à la moindre trace de douleur, de nous écrire et de nous demander les Pilules Rouges qui les sauveront.

Lisez ce certificat:—

Cap St-Ignace, 7 Mars 1906.

Messieurs,

Combien je vous suis reconnaissante de m'avoir sauvée de cette terrible maladie qui me paralysait les membres. Pendant six mois j'ai dû faire mes lavages à genoux et m'appuyer sur une chaise pour marcher. Trois médecins m'avaient soignée sans me guérir, quand je me suis adressée à vous. Dès le commencement, vos Pilules Rouges m'ont fait du bien, mais j'ai attendu pour vous écrire que je fusse parfaitement guérie. Maintenant je puis dire que je suis absolument guérie. Je fais tout mon ouvrage sans difficulté. Mes jointures, mes pieds ne me font plus mal, je vais parfaitement bien, grâce à vous, et je vous remercie. Mme Théophile Bernier, Cap St-Ignace, Co Montmagny, Qué.

Les Pilules Rouges guérissent et leur action est durable. Chaque femme qui les prend purifie et enrichit son sang, redouble ses forces, fait disparaitre les maux dont elle souffre, comme anémie, chlorose, neurasthénie, irrégularités, palpitations, etc., etc., elle maintient le bon fonctionnement de tous ses organes, en un mot s'assure une bonne santé.

CONSULTATIONS GRATUITES: Adressez-vous par lettre ou personnellement au No 274 rue St-Denis, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi, au besoin, d'autres traitements si votre maladie les requiert.

DEFIEZ-VOUS. — Les Pilules Rouges sont toujours vendues en boites de 50 Pilules. Chaque boite est recouverte d'une étiquette imprimée en rouge sur du papier blanc. Les Pilules Rouges que les marchands vous vendent à l'once, au cent ou à 25c la boite, ne sont pas les nôtres; ce sont des imitations, car jamais nos Pilules Rouges ne sont vendues de cette manière.

Ces charlatans qui se font appeler docteurs, allant de maison en maison, se disant envoyés par la Cie Chimique Franco-Américaine, sont des imposteurs toujours, car jamais nos médecins ne sortent de leurs bureaux de consultations pour soigner les femmes malades.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boite ou $2 50 pour six boites, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez, par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres: CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

AVIS

Avis est par les présentes donné que la compagnie "Couture, Marion et Dubreuil" faisant des affaires à St. Boniface comme manufacturiers de briques est dissoute aujourd'hui. Toutes les dettes dues à la dite compagnie, doivent être payées à la compagnie Couture et Marion qui ont pris en main les affaires de la dite compagnie et paieront toutes les dettes qu'elle doit.

Daté à Winnipeg, le 8 avril A. D. 1907,

Témoin:

J. S. ROUGH

ELZEAR COUTURE
J. A. MARION
JOS. DUBREUIL

FEUILLETON DU MANITOBA.

LE STICK

NO 8

VII

J'ai à te parler très sérieusement... assieds-toi là. Il s'agit de toi et de Jean.

Marthe fit mine de s'esquiver, mais la main énergique d'Hermine lui serrait fortement le bras.

—Te voilà déjà effarouchée! Tu es pire qu'une ingénue, ma parole! ne peut-on pas dire qu'il t'adore? Il m'a parlé de toi hier, toute la soirée. Je lui ai promis de lancer une petite pierre de touche sur l'échafaudage de tes scrupules et sonder ton insensibilité.. plus apparente que réelle, n'est pas?

Marthe garda le silence.

—Voyons dis-moi ce que tu penses de lui?

—Qu'importe.

—Oh! tu es odieuse et ingrate! Que t'a-t-il donc fait pour que tu le refuses? D'abord, tu lui appartiens de droit: il t'a sauvé la vie.

—Ah! il escompte cet exploit!

—Es-tu bête! il m'a raconté comme une joie de t'avoir emportée dans ses bras, et parce qu'il brûle de t'y enlacer toute sa vie!

Marthe oppressée par ce poignant souvenir ferma les yeux.

Hermine crut triompher.

—Ce serait idiot à ton âge de renoncer au monde, au plaisir pour rester sous l'embêtante tutelle de tes beaux-parents, et continuer la vie d'enterrement que tu mène... la vie avec eux est une petite mort

Cette boutade ramena Marthe sur le terrain de la réalité, elle répondit en souriant.

—Les idées de ton jeune cousin peuvent se modifier; questionne-le demain; tu verras que ses sentiments ne seront plus ceux d'hier.

—Est-ce à cause de ta profession de foi à table? mais non, il a bien vu que tu tendais la perche au pauvre oncle qui pataugeait.

—Je t'affirme qu'il préfèrera l'églantine vierge, à une ancienne greffe telle que moi.

—Ah! j'y suis! tu es jalouse de ta sœur à présent.

Marthe sentit encore un nouvel ardillon l'égratigner.

Mais elle repondit tranquillement:

Tellement jalouse que c'est moi qui ai appelé Geneviève à Paris, pour permuter avec elle dans le cœur de ton protégé.

—Bah! c'est une épreuve que tu veux lui imposer, il en sortira vainqueur.

—Je souhaite le contraire.

Et s'il persiste?

Je suis sûre qu'il ne resistera pas.

—Enfin, s'il insiste, tu cède?

—Je ne dis pas cela... pas de si tôt du moins, reprit-elle vivement, de crainte que, dans un accès de mauvaise humeur, son aristocratique amie ne compromît l'avenir de Geneviève.

Celle-ci mûrissait un nouveau plan d'attaque.

Je confesserai Jean; et demain, vers cinq heures, j'irai te raconter ses impressions, dit-elle.

Ne combats pas celles que Geneviève a pu faire naître en lui, je t'en supplie.

—Non, non, sois tranquille, je ne capitule que les tiennes parce qu'elles sont absurdes...

Mais, j'y pense: nous dinons en ville demain, il ne me sera pas possible d'aller chez toi, car je ne sais plus où donner de la tête. Avec l'hippique et les visites, mon temps glisse sous mes pas, le tien est plus libre, sois gentille, viens ici à cinq heures et demie.

—Je veux bien...mais tu rentreras tard, juste pour t'habiller?

Je serai ici à cinq heures et demie, et nous ne partons qu'à sept heures et demie; il ne me faut pas deux heures pour ma toilette.

D'ailleurs, ta présence ne me gênera nullement pour la faire; viens seule, par exemple.

—Oui, fit Marthe pensive.

—Un éclair de malice triomphante scintilla dans les yeux d'Hermine, mais d'un ton innocent elle conclut:

—Je t'attendrai, ne me fais pas faux bond surtout?

Allons voir bébé maintenant.

Une jolie tête de chérubin bouclé apparut, endormie dans le blanc capiton du berceau.

—Quelle pose gracieuse, dit Marthe tout bas, il serait à peindre avec cette petite main au front, esquissant une sorte de salut militaire.

—Et vois donc l'autre, repliée sur le drap et serrant le poing; il a toujours des attitudes fort belliqueuses, mon fils; cela annonce une vocation de potentat représentatif quelconque pour plus tard. Mais alors il ne sera plus mignon comme aujourd'hui le pauvre moutchatchou!! Voilà le principal attrait du mariage, qu'en dis tu? Il faut absolument que tu possèdes à ton tour un beau petit de Sauleville comme celui-ci:

Marthe ne répondit pas; penchée sur le berceau, elle déposa un baiser sur les doigts potelés du bébé. Une goutte de rosée tombée de ses yeux, traça un sillon brillant le long du pouce lilliputien et perla une seconde à son extrémité, l'enfant fit un mouvement imperceptible, comme pour chasser une mouche importune.

—Ne l'éveille pas, dit Hermine, sortons doucement.

VIII

Marthe, fidèle à sa promesse, vint à cinq heures et demie chez son amie; celle-ci n'était pas rentrée, elle prit sur une liseuse un livre traversé par un coupe-papier d'ivoire et revêtu d'une enveloppe de soie broché à galons d'or (habit de gala du livre en vogue). De multiples draperies aux fenêtres accentuaient dans le salon le début du crépuscule, elle se fraya un chemins à travers meubles, tables et bibelots, et s'installa sur une chaise basse, si près des vitres que leurs amples rideaux la masquèrent presque complètement, des apidistras touffus, groupés dans une large jardinière, achevaient de l'invisibiliser.

Ainsi dissimulée sans préméditation, et absorbée dans la lecture des *Mémoires du Général Marbot*, elle fit un mouvement quand la porte du salon s'ouvrit, mais la voix du domestique la cloua sur sa chaise.

—"Monsieur le vicomte n'attendra pas longtemps, "madame ne peut plus tarder à rentrer."

Marthe à travers les longues feuilles des plantes qui l'abritaient, vit Jean de Sauleville s'adosser à la cheminée et fixer d'un œil distrait les rosaces éclatantes du moelleux tapis d'Orient qu'elle et lui avaient sous les pieds.

Hermine veut évidemment me laisser le soin de recevoir ses aveux... elle aura manigancé cette rencontre pour qu'il plaide lui-même sa cause...la ruse est déjouée! Me voici providentiellement blottie dans une excellente cachette, j'y reste; car si j'en sortais, que me dirait-il? que lui répondrais-je?...Ah! c'est Geneviève qu'il faudrait ici en face de lui! sa pensée va peut-être vers elle, en ce moment...il sourit ...il ne bouge pas...A quoi réfléchit-il ainsi? —Hermine devrait bien revenir!

Le jeune lieutenant partageait cet avis car, après avoir regardé plusieurs fois sa montre, il quitta la cheminée pour consulter un cartel Louis XV dont le tic tac sonore devenait de plus en plus accusateur contre la retardataire en se mêlant au roulement de voiture lointain, qui, ascendant et décroissant tour à tour, semblait à chaque instant se rapprocher, gronder, trépider et piaffer pour descendre au perron la joyeuse attendue.

Bientôt l'impatience de Jean devint visible, il se mit à marcher de long en large dans le salon, au grand effroi de Marthe chacun de ses pas l'amenait vers la fenêtre croyait-elle. S'il s'arrêtait, elle ne respirait plus; n'était-il pas en éveil sur sa cachette Quand le va et vient recommençait, ses transes redoublaient. Jamais les cache-cache de son enfance n'avaient été plus palpitants.! Elle ne savait pas comment sortir de cette situation fausse qui lui devenait intolérable.

Hermine fit enfin irruption auprès de ses deux visiteurs et s'écria impétueusement:

—Bonjour! mes amis, si j'arrive trop tôt tant pis!

Jean tira sa montre avec un flegme affecté.

—Je vous attends depuis près d'une demi-heure et pourtant j'étais moi-même en retard...de dix minutes.

—Fi, monsieur, c'est bien mal dix minutes! moi je n'ai aucun remords, car... vous n'étiez pas seul, je suppose, ajouta-t-elle un peu désappointée en ne voyant là personne autre.

—Et qui donc aurait pu vous remplacer? fit-il galamment.

—Madame de Luçon...elle est entrée ici, on me l'a dit.

—Je ne l'ai pas vue.

—Elle se sera éclipsée sans crier gare avec moins de patience que vous alors!

Le ton déconfit d'Hermine changeait en certitude les soupçons de Marthe, une vive confusion la rivait maintenant dans son embrasure de fenêtre; sa responsabilité de l'avenir de sa sœur l'excuserait- lle de surprendre ainsi, oh! sans l'avoir cherché, il est vrai, le fond d'une pensée qui allait s'épancher devant elle en tout abandon...

Pendant ce combat et cette hésitation le dialogue se poursuivait bon train:

—Madame de Luson devait être en tiers dans ce que vous aviez de si important à me dire vers six heures précises?

—En tiers, non, mais de moitié avec vous seul!...

Vous ne devinez pas??? Je vous avais habilement ménagé trois quarts d'heure de tête pour lui incendier le cœur...Quel mauvais sort a donc fait rater ma combinaison!

Il y eut un silence: Jean suivait avec la pointe de sa bottine le contour des arabesques du tapis, puis lentement avec un peu d'embarras, il répondit:

—Un cœur qui a brûlé ses vaisseaux est fort difficile à rallumer.

—Bah! il suffit d'une étincelle sous les cendres!

—Oh! les cendres! quel mot funèbre! le bois vert serait encore préférable.

—C'est notre imbécile d'oncle avec sa dithyrambe d'hier au soir qui vous a recoursé, je parie.

—Il me semble que Madame de Luson s'est déclarée assez catégoriquement à cette occasion, pour ne laisser aucun doute sur l'incombustibilité parfaite et définitive de ses sentiments matrimoniaux.

(A suivre)

Il est à espérer que malgré le refus du gouvernement fédéral d'accorder un octroi pour la construction d'un pont entre Saint-Boniface et Winnipeg, les autorités des deux villes vont s'occuper activement de nous procurer cette grosse et importante amélioration.